

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

Déclaration du groupe de la coopération

Se nourrir est une nécessité, mais n'en demeure pas moins un plaisir. L'alimentation véhicule, par ailleurs, des valeurs sociétales et éthiques fortes, aussi diverses soient-elles. À l'inverse, certains modes de vie incluant des comportements alimentaires déstructurés sont à l'origine de problèmes de santé bien connus, à commencer par l'obésité. Dans ce contexte, il convient de trouver des solutions adaptées et proportionnées qui responsabilisent les consommateurs, plutôt que de les culpabiliser. Le groupe de la coopération soutient la ligne directrice de l'avis qui souligne que l'amélioration des comportements alimentaires passe avant tout par l'éducation au sein des familles et de l'école.

Le groupe de la coopération est réservé sur un certain nombre de propositions qui, comme le souligne l'avis, restent à expertiser et évaluer, comme l'abandon de la DLUO, une baisse de la TVA sur les produits alimentaires bruts de première nécessité, ou un étiquetage nutritionnel sous la forme de feux tricolores. Les solutions sont, en effet, d'autant moins simples que le contexte est complexe.

L'avis en souligne ainsi des éléments importants : la baisse croissante du budget alimentaire des ménages au profit d'autres postes, ainsi qu'une concurrence forte des producteurs étrangers. De plus en plus de produits importés, moins chers, soumis à des normes moins exigeantes, sont consommés en France. À cela, s'ajoute une guerre des prix acharnée entre enseignes de la grande distribution qui détruit de la valeur, pénalise financièrement l'ensemble des maillons de la filière et favorise un mouvement de banalisation des produits alimentaires, comme le souligne le récent rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Dans cet esprit, le groupe de la coopération est particulièrement satisfait que l'avis souligne l'importance de la répartition de la valeur dans la chaîne alimentaire et la nécessité de revenir vers un « juste prix ».

Recréer du lien entre l'acte de production agricole, la transformation et l'acte de consommation est indispensable pour restaurer la confiance. Les coopératives, à l'interface de leurs adhérents producteurs et des consommateurs, sont idéalement placées pour cela. L'information du consommateur autour de l'origine et de la traçabilité des produits est de nature à recréer ce lien, par exemple *via* l'étiquetage obligatoire de l'origine de la viande en tant qu'ingrédient majoritaire des plats cuisinés et un renforcement des contrôles sanitaires.

N'oublions cependant pas que la France demeure l'un des pays de l'OCDE qui dispose du niveau de sûreté le plus élevé en matière alimentaire. La qualité gastronomique de nos produits est un atout, elle participe au rayonnement de la France.

Le groupe de la coopération partage pleinement la volonté de valoriser les produits garants du développement économique local. Les entreprises coopératives mettent en place des démarches d'amélioration globale de leurs pratiques. C'est tout le sens du travail engagé par Coop de France autour de la RSE. Encore faut-il que ces efforts soient valorisés économiquement pour garantir un effet de masse.

Les coopératives agricoles et agroalimentaires ont été pionnières dans la mise en place des signes de qualité et d'origine. Elles ont à cœur de valoriser le patrimoine alimentaire et gastronomique local, qui constitue l'un des secteurs leader de notre économie, y compris sur les marchés extérieurs. Elles sont impliquées tant dans les circuits courts, dans les marchés de proximité, dans l'agriculture biologique, que dans la constitution de filières alimentaires : celles-ci sont, en effet, incontournables pour assurer l'approvisionnement des grands centres urbains et pour répondre aux attentes de la restauration collective en termes de logistique, notamment. Ainsi, elles s'engagent pour regrouper des volumes significatifs et réguliers, organiser la logistique, développer des plateformes régionales, comme le font les coopératives agricoles d'Aquitaine, exemple cité dans l'avis.

Le positionnement sur des niches n'exclut pas la production de produits plus standards et de bonne qualité, accessibles à tous. Soyons attentifs à la diversité de notre secteur agricole et agroalimentaire afin de pouvoir répondre aux attentes multiples des consommateurs/citoyens dont beaucoup sont soumis à des contraintes fortes de pouvoir d'achat.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.